

Note aux usagers et amis de la nature appréciant les bois d'Echenoz-la-Méline

L'A.C.C.A. d'Echenoz-la-méline et l'A.C.C.A. d'Andelarrot se sont associées pour former une A.I.C.A. (Association Intercommunale de Chasse Agrée)

L'A.I.C.A. d'Andelarrot-Echenoz-la-Méline a décidé la mise en place, d'un calendrier (accompagné d'un plan) de partage des bois le dimanche après-midi.

Pour la saison 2011/2012 le partage des bois est renouvelé.

L'A.I.C.A. vous invite donc à garder ces documents.

Ce calendrier et son plan sont également déposés à la Mairie ainsi que le règlement intérieur de l'A.I.C.A. et que les consignes de sécurité et de discipline.

Jours de battue	Bois libres aux usagers l'après-midi
Dimanche 9 octobre	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 16 octobre	Bois de Baunières B
Dimanche 23 octobre	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 30 octobre	Bois de Baunières B
Dimanche 6 novembre	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 13 novembre	Bois de Baunières B
Dimanche 20 novembre	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 27 novembre	Bois de Baunières B
Dimanche 4 décembre	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 11 décembre	Bois de Baunières B
Dimanche 18 décembre	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 25 décembre	Bois de Baunières B
Dimanche 1 ^{er} janvier	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 8 janvier	Bois de Baunières B
Dimanche 15 janvier	Bois "les Breuleux" A
Dimanche 22 janvier	Bois de Baunières B
Dimanche 29 janvier	Bois "les Breuleux" A

Le plateau de Cita est totalement disponible aux amis de la nature. **(D) le dimanche après midi.**

(C) Les zones de chasse permanentes, sont le bois de Maurogneux, de Montonton, de la Combe Chauvé et les Combottes. Lorsque vous êtes proches de ces zones, nous vous conseillons de rester sur les sentiers. Nous vous prions de respecter la signalisation mise en place.

L'A.I.C.A. rappelle aux amis de la nature que le mardi et vendredi sont des jours sans chasse.

NB : Il sera possible d'organiser des battues de sangliers dans des bois normalement libres. Vous en serez averti par le procédé habituel de la mise en place des pancartes de chasse.

Du fait de la fusion des deux A.C.C.A. il est également possible qu'il n'y ait pas de battue les jours désignés sur la calendrier si vous souhaitez des informations n'hésitez pas à nous contacter.

